Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 11 (1965)

Heft: 12

Rubrik: Avis à nos abonnés et lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quatrième Biennale de Paris participation plastique de la Suisse

Complément, resté sur le marbre, à l'article d'Edmond Leuba paru dans notre précédent numéro.

Notre pays a envoyé trois jeunes artistes à cette biennale. On sait que c'est la Commission fédérale des Beaux-Arts qui fait le choix et que tous trois sont lauréats de la bourse fédérale. Ce que l'on sait moins, c'est qu'au sein de ladite Commission, le sculpteur zuricois Max Bill est très écouté, et que pour la seconde fois, la Suisse est représentée ici par des adeptes de l'art concret qui est son mode d'expression; deux du moins d'entre eux, car le troisième procède du surréalisme.

Ces trois artistes ont ceci de commun qu'ils travaillent dans la monochromie. L'alvéole suisse se présente sous forme d'un grand triangle aux trois parois uniformément blanches et sur-éclairées pour obtenir une dématérialisation de l'objet.

Le panneau de Rätz comporte, blanc sur blanc, trois grands motifs en forme d'entrée de serrure dans une matière spongieuse proche du caoutchouc mousse. L'ambition est de créer le maximum de tension pour le minimum de dérogation à la rigueur géométrique structurée.

Celui de Christen est animé de reliefs concrets en polyester sous forme de facettes rectangulaires tendues sur des arrêtes. Grâce à un jeu savant des surfaces inclinées différemment, il créé un jeu d'ombres et de lumières, proche du trompe-l'œil, très subtil

Moins désincarné, Weber travaille dans le métal passé au blanc également. Tourmentant ses panneaux de creux, de bosses et d'éclatements, il atteint à des effets de géographie lunaire non exempts de lyrisme.

Edm. LEUBA.

Avis à nos abonnés et lecteurs

- Faites de la propagande pour le « Messager suisse de France », qui est le journal officiel de l'Union des Suisses de France. Abonnez vos amis, vos parents. A vos cadeaux de fin d'année, joignez un abonnement de soutien.
- 2. Commerçants, industriels, particuliers, souvenez-vous qu'une amnonce dans cette revue touche toute la colonie suisse de France. Nos tarifs sont restés inchangés depuis des années, malgré l'augmentation constante de la vie : soit 250 F la page, 150 F la demi-page, 80 F le quart de page, 40 F le huitième, 20 F le seizième, plus 9,29 % de taxes.
- 3. Dans ce numéro, vous trouverez un bordereau de C.C.P. Payez vite votre abonnement pour 1966. Nous avons besoin de votre soutien. N'oubliez pas que le prix a dû être augmenté. 12 F, et à partir de 20 F pour l'abonnement de soutien. Vous pouvez également nous envoyer un chèque. Que ceux qui ont déjà réglé le prix de leur abonnement ne s'inquiètent pas. Il

- n'est pas possible, en effet, à l'imprimeur, qui envoie directement le « Messager », de savoir si vous êtes en règle ou non avec notre comptabilité.
- 4. Inscrivez vos noms et adresses en LETTRES MAJUSCULES. Précisez toujours s'il s'agit d'un réabonnement ou d'un abonnement nouveau.
- 5. Changements d'adresses. Ils nous coûtent chers... Joignez un timbre de l F pour nos frais. Indiquez toujours l'ancienne adresse en donnant la nouvelle. Il est ahurissant de constater combien l'on néglige certaines précisions indispensables à la bonne marche du « Messager ».
- 6. Rappel d'abonnement. Les deux premières lignes de notre lettre de rappel indiquent clairement que si l'abonné a payé entre-temps, tout est en orde. Il n'est donc pas nécessaire de nous écrire.

La Rédaction.